Emmanuel Combe, Président par intérim

Publié le 19 octobre 2021

Emmanuel Combe assure, à compter du 14 octobre, les fonctions de Président de l'Autorité par interim et ce jusqu'à la nomination du ou de la prochain(e) président(e) de l'Autorité.

L'Autorité poursuit son action en faveur d'une économie concurrentielle et régulée, et reste mobilisée pour traiter les affaires contentieuses, rendre des avis et contrôler les opérations de concentration.